



Alma, le 7 février 2012

VOL. XXXVIII, no 7

## Mot de la présidente



Bonjour à toutes et à tous,

L'actualité politique et publique n'a eu aucun répit depuis notre retour du congé des fêtes. Y aura-t-il des élections ? Pas besoin d'une boule de cristal pour répondre « oui », au printemps ou à l'automne... Nous aurons à nous y préparer afin d'être bien informés et de faire un choix éclairé. D'ici là, on pourra toujours se parler de démocratie scolaire, soit avec la disparition des commissions scolaires ou de leur fusion.... Une chose est certaine, la ministre Beauchamp vise une réduction des coûts et une rationalisation des services. Une bonne nouvelle attire notre attention : la décision de la Commission des relations de travail qui déclare que le gouvernement du Québec, le Conseil du trésor et sa présidente de l'époque, Monique Jérôme-Forget ont négocié de mauvaise foi en 2005 sur les volets du salaire et de l'équité salariale. On se souvient tous du projet de loi 142, devenu loi 43, elle devrait être déclarée inconstitutionnelle. Belle victoire !

L'application de la nouvelle gestion publique en éducation est une tendance mondiale. On parle de gestion par résultat, d'imputabilité et de paie au mérite des enseignants cherchant ainsi à faire reposer la réussite des élèves sur les seules épaules des enseignantes et enseignants. À ce sujet, nous vous documenterons sur les impacts et les effets néfastes qu'elle génère.

Pour terminer, je ne peux passer sous silence la Semaine des enseignantes et enseignants qui se tient du 5 au 11 février sous la thématique : « *Par leurs mots, leurs gestes, leur passion, les enseignants forment le Québec et son avenir.* ». C'est un temps choisi par le MELS pour vous témoigner sa gratitude essentielle à la société. Vous saurez m'indiquer comment il a traduit sa parole en geste.....

Je vous souhaite sincèrement une bonne semaine.

*Pascale Juneau*

### À lire à l'intérieur

- ☞ Semaine québécoise des adultes en formation.....2
- ☞ Le Collectif de la célébration du 8 mars 2012.....2
- ☞ Projet Jean Pile.....2
- ☞ Droits des enseignants à statut précaire.....2
- ☞ Le congé de paternité en trois temps.....3
- ☞ Poste à poste.....3
- ☞ Action et mobilisation par Éric Paradis.....4



## *Semaine québécoise des adultes en formation*

C'est du **24 mars au 1<sup>er</sup> avril 2012** qu'aura lieu la 10<sup>e</sup> édition. La semaine a pris naissance en 2002 pour célébrer les adultes en formation et reconnaître l'apprentissage tout au long de la vie. En 2010-2011, ce sont plus de 700 activités organisées par les Tables régionales, 400 activités organisées hors Tables de coordination, 18 000 visiteurs du site Web et plus encore...

Au Québec, c'est l'ICÉA (Institut de coopération de l'éducation des adultes) qui est mandaté pour coordonner et réaliser la Semaine québécoise des adultes en formation. Pour ce faire, elle reçoit des subventions d'Emploi-Québec, du MELS et du CPMT (Commission des partenaires du marché du travail). L'ICÉA s'associe également à des partenaires nationaux dont les centrales syndicales.

Nous vous invitons à visiter le site Web de l'événement pour obtenir plus d'information :

<http://www.adulteenformation.com/>

### **Le Collectif de la célébration du 8 mars 2012**

**Sous le thème : *Le Féminisme ?... Plus actuel que jamais !***

Le Collectif de la célébration du 8 mars convie la population du Lac St-Jean Est à un souper-spectacle le jeudi 8 mars à compter de 17 heures à l'Hôtel Universel. La Troupe de théâtre La Ria d'Alma a mis en scène un spectacle intitulé *Le Cabaret de l'Équité* qui parle de conciliation travail-famille, d'estime de soi et de la non diversification.

Des billets sont en vente au Centre de femmes Au Quatre-Temps au coût de 22\$. Il est également possible de contacter Gina Cloutier de l'école St-Pierre, représentante du Syndicat de l'enseignement du Lac-St-Jean, pour obtenir des billets. Il est à noter que vous pouvez aussi communiquer avec le bureau pour vous procurer votre droit d'entrée. Au cours de la soirée, le tirage d'une aquarelle sera effectué. Des billets sont en vente au coût de 2,00\$ chacun ou 3 billets pour 5,00\$.



### **Elles sont arrivées !!!!**

Les épinglettes de la Journée internationale de la femme du 8 mars sont maintenant disponibles au coût de 3,00\$ l'unité. Téléphonez-nous pour faire vos commandes.



La Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) salue les efforts de la commission scolaire dans le cadre du projet Jean Pile.

Après 3 ans d'existence, le programme mis sur pied par la RMR est toujours aussi populaire auprès des jeunes. Grâce aux efforts des élèves et du personnel, un montant de 5936 \$ sera remis à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et redistribué aux écoles participantes pour la récolte d'une demi-année scolaire. Rappelons que la RMR récompense les efforts des écoles, par l'octroi de 2\$ par kg amassé. Ces montants sont habituellement investis dans des projets liés à l'environnement.



Ce programme est chapeauté par le CFER de la commission scolaire. Pour de plus amples informations ou pour une collecte, n'hésitez pas à nous contacter : 418-669-6063 poste 6332.

L'édition 2011-2012 sur les **Droits des enseignantes et enseignants à statut précaire** est maintenant disponible sur notre site Web sous l'onglet : *Dossiers/Personnes à statut précaire*. N'hésitez pas à le consulter.



## Le congé de paternité en trois temps



Lors de la signature de l'Entente nationale 2010-2015, les nouvelles dispositions sur le congé de paternité sont entrées en vigueur. Si vous êtes sous contrat à temps plein ou partiel...

Le **congé de paternité de 5 jours sans perte de traitement** demeure. Ces 5 jours de congés peuvent être pris entre le début du processus d'accouchement et le 15<sup>e</sup> jour suivant le retour de la mère ou de l'enfant à la maison. De plus, ils peuvent être discontinus et un jour peut être utilisé pour le baptême de l'enfant.

Vous avez également accès à un **congé de paternité d'au plus 5 semaines consécutives**. Ce congé vous permet de recevoir vos prestations de paternité du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) : pendant 5 semaines au régime de base ou 3 semaines au régime particulier. Le taux de prestation est calculé par le RQAP sur la moyenne des 26 dernières semaines où vous avez reçu du salaire assurable. Au régime de base, vous obtiendrez 70% de cette moyenne et au régime particulier 75%.

### NOUVEAUTÉ :

La commission scolaire vous verse votre plein traitement, moins la somme que vous recevez du RQAP, ce qui signifie que vous obtenez 100% de traitement pendant ce congé. Tous les congés de paternité qui ont débuté le 5 avril 2011 ou après sont sur ce modèle. Il faut noter que sauf dans les cas prévus à la convention, ce congé n'est pas fractionnable.

Finalement, si vous désirez poursuivre votre congé, il est possible de le faire en demandant un congé sans traitement en prolongation de votre congé de paternité. Vous serez « en sans solde » pour la commission scolaire. Vous pourriez alors utiliser des semaines de prestations parentales, qui se déduisent des semaines disponibles pour la mère de l'enfant ou vivre sur vos réserves!

Nous vous invitons à communiquer avec nous afin de voir ce qui est le plus avantageux pour vous.



## Poste à poste

Bonjour, mon nom est Sophie Lessard-Vachon et je suis enseignante en éducation physique au secondaire, à la Commission scolaire des Draveurs (à Gatineau), Polyvalente Nicolas-Gatineau. Ma tâche est en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire. J'ai obtenu ma permanence en août 2011. Je suis

présentement en congé sans solde pour être plus proche de mon conjoint et de ma famille. Je travaille à temps partiel à la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean.

Depuis cet été, je suis inscrite sur les sites de la FSE et de la FAE pour les échanges poste à poste. Je désire échanger mon poste vers l'une des quatre commissions scolaires de la région soit : la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, la Commission scolaire de la Jonquière, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets.

Dans l'éventualité où vous êtes intéressés ou que vous connaissez quelqu'un d'intéressé, communiquez avec moi par courriel : [solevapril@hotmail.com](mailto:solevapril@hotmail.com)

Merci de votre collaboration.

Sophie Lessard-Vachon



## Action et mobilisation par Éric Paradis

Comme je l'ai écrit plus tôt cette année, il n'est pas nécessaire d'être en période de négociation pour parler d'action et de mobilisation. Nous avons eu plusieurs occasions de le constater lors de la première partie de l'année.

D'abord, le dossier de la restructuration des commissions scolaires. Comme vous le savez, le syndicat a accepté de surseoir à la négociation locale en attendant la décision de la ministre quant au projet qui lui sera présenté à la fin du mois de mars. Fusion ou ententes de services, les opinions sont très partagées en ce qui concerne le résultat. Une chose est certaine, il y aura du changement. Nous serons à l'affût des informations qui circulent et réagirons si c'est nécessaire.

Ailleurs dans la province, c'est l'anglais intensif qui occupe beaucoup d'espace. Bien sûr que dans notre commission scolaire il n'y aura pas d'impact majeur pour l'implantation du projet. C'est déjà en place depuis plusieurs années. À cet effet, nous sommes très sollicités par d'autres syndicats d'enseignants de la province. Il est important de partager notre expérience avec ses bons et moins bons côtés.

### Et quoi encore ?

Oui, c'est vrai. Nous aurons encore beaucoup à faire dans les semaines à venir. Sur le plan politique, vivrons-nous des élections provinciales au printemps ? À cet effet, **le 16 février prochain, je vous invite à une rencontre d'informations et d'échanges sur le contenu des programmes des partis politiques du Québec en matière d'éducation. Cette rencontre se fera dans notre local syndical à 16h10.** Ce sera, je l'espère, l'occasion de commencer des discussions sur le sujet afin de les poursuivre dans nos écoles. De plus, dans les semaines à venir nous vivrons la campagne Éducation 2012. Vous recevrez plus d'informations prochainement à ce sujet.

### Et quoi encore ?

Sur le plan local, les discussions sur l'organisation scolaire sont déjà commencées. Vous aurez prochainement des décisions à prendre pour l'an prochain. Il faut se rappeler que les enseignants doivent être consultés sur différents éléments. Il est important de prendre notre place, de faire valoir notre opinion et entendre celle des autres pour prendre les meilleures décisions possibles.

En terminant, en raison de la tempête du 18 janvier dernier, nous n'avons pu participer à la conférence sur le stress au travail. Nous travaillons afin de l'offrir à nouveau pour les enseignants de notre commission scolaire.

Au plaisir,  
Éric

### Reprise du temps pour les rencontres collectives et de parents.

N'oubliez pas de reprendre votre temps de compensation dans votre TNP. **La seule contrainte pour le moment de la reprise de ce temps est d'avertir votre direction au moins 24 heures à l'avance.** Ce n'est pas vrai que l'on doit reprendre ce temps à l'intérieur du cycle suivant la rencontre ou dans une journée pédagogique. Pour plus de détails, vous pouvez vous référer à la clause 8-5.02 E) de notre convention collective.

